

4 Économie

Négociations sur le climat

Intenses et interminables tractations bilatérales

Innocent M'BADOUA

Paris / France

L'obtention d'un accord va, vraisemblablement, passer par les négociations bilatérales. Le ministre d'État aux Affaires étrangères, chef de la délégation gabonaise, Emmanuel Issozet Ngondet, multiplie les contacts avec les représentants des pays présents aux discussions. Surtout ceux ayant des positions tranchées.

A plusieurs reprises, le ministre d'État, ministre des Affaires Étran-

gères, Emmanuel Issozet Ngondet a rencontré Laurent Fabius, son homologue français, pour définir une approche efficace qui aboutirait à un accord vendredi prochain.

Dans cette logique, et pour faire prospérer les négociations, M. Issozet Ngondet a, depuis vendredi dernier, défriché le terrain en rencontrant les points focaux climat de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Commission des forêts

d'Afrique centrale (Comifac). Objectif: examiner les modalités pour agir de façon dynamique et collective, en vue d'une position commune. Libre à certains États de faire valoir leurs spécificités.

Le membre du gouvernement gabonais a demandé aux points focaux de prendre conscience que la CEEAC a des atouts dans ces négociations, et que cette communauté « doit faire partie de la solution », reprenant une expression du

président de la République, chef de l'État, Ali Bongo Ondimba.

Par ailleurs, la méthode de travail du Gabon consiste à multiplier le corps-à-corps avec les points focaux des pays venus aux négociations. L'exercice a déjà été fait pour les points focaux des pays de la sous-région. La réunion avec ces derniers a été mise à profit pour examiner les points de convergences et ceux bloquants, ainsi que les préoccupations des pays de la sous-région.

« Il est question de construire des passerelles », a indiqué Emmanuel Issozet

Ngondet, qui a rencontré d'autres ministres dimanche, à l'exemple du ministre burundais de la Forêt.

D'autres rencontres sont prévues aujourd'hui. Sur l'agenda, on note la concertation avec les ministres équato-guinéen et ivoirien, ainsi qu'avec le représentant de l'Union Européenne. Mais les contacts vont au-delà des continents africain

et européen, la priorité étant accordée aux pays avec lesquels un rapprochement est possible.

Le ministre gabonais de la Forêt, Flore Mistoul, a déjà rencontré la Secrétaire américaine à l'Intérieur. Bien avant elle, Régis Immongault en charge du Développement durable a multiplié des "side events" (des rencontres en marge) afin de cerner, au mieux, les contours de ce qui s'annonce comme des rudes négociations.

Segment ministériel sur les changements climatiques

Les cinq épines des négociations sur le climat

I. M'B.

Paris / France

Les trois ministres gabonais présents à la COP 21 ont véritablement entamé les discussions hier. Des échanges répartis en quatre ateliers. Il s'agit de trouver des convergences ou consensus sur des points divergents. Nous passons en revue les différentes dénominations des ateliers et les positions antagonistes.

1- La différenciation entre pays

MME Flore Mistoul est chargée de conduire, pour le compte du Gabon, les discussions dans cet atelier sur ce principe-clé de la négociation qu'est la différenciation. A savoir, comme l'indique l'article en discussion, la reconnaissance des "responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives" de tous les pays dans le réchauffement du climat.

Pour aboutir à un accord juste et équitable, ce principe impliquera qu'on va demander à chaque pays de faire des efforts adaptés à ses capacités économiques, et à ses responsabilités historiques dans les émissions des gaz à effet de serre. La différenciation suppose, pour les pays en développement, qu'on ne va pas demander les mêmes efforts aux États-Unis qu'au Cap vert, par exemple. Pourtant inscrite dans la convention-cadre des Nations unies sur le climat, cet article fait l'objet des positions bloquantes entre deux camps : les pays en développement et ceux industrialisés.

Les pays industrialisés estiment que le monde a changé, et que ceux en développement polluent autant que les pays européens.

2- Le financement de la lutte contre les changements climatiques

C'est l'atelier que préside le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Emmanuel Issozet Ngondet. En 2009, les pays industrialisés se sont engagés à mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020. Cette manne devrait permettre aux pays vulnérables de s'adapter aux changements climatiques, et atténuer les gaz à effet de serre. La promesse n'a pas été honorée. Lors de la plénière d'hier, les Occidentaux ont demandé aux pays en développement de clarifier les projets qui vont absorber ces financements. Il y a eu plus de prêts que de dons. Pour les pays en développement, pas de signature d'accord de mise à disposition de l'argent dans l'article, ni clarification des origines des fonds pour le fonds vert mondial à mettre en place. Les négociateurs doivent clarifier le terme de "finance climatique".

3- Les pertes et dommages

Les pertes et dommages désignent les conséquences des événements naturels dévastateurs (précipitations, typhons, tsunamis, inondations brutales, etc.) causés par le changement climatique. Les pays vulnérables font de la présence de cette ex-

pression dans l'accord, et des mécanismes techniques et financiers qui en découlent, l'un des préalables à la signature de l'Accord de Paris. Les Américains et les autres pays développés redoutent de nouvelles responsabilités légales induites par ces mécanismes (comme les assurances, les taxes), qui obligeraient à faire voter cet éventuel accord par le Sénat américain. Un échec assuré.

4- L'objectif de long terme

Doit-on viser un objectif de maintenir l'accord à 2°C ou à 1,5° comme le réclament des petits États insulaires? Les pays du Golfe, comme l'Arabie saoudite, redoutent le fait de ne pas devoir exploiter une partie de leur pétrole et ri-

chesse du sous-sol, si jamais l'on maintient l'objectif de long terme à 1,5°C. En fait, l'Arabie Saoudite ne veut pas de limitation de plafond.

5- Les droits humains

Cela a constitué un autre point de blocage chez les experts intergouvernementaux. Les États vulnérables estiment que les changements climatiques menacent leur droit au développement, à la santé ou à se nourrir. Les États-Unis et la Norvège estiment que la référence aux droits humains doit être inscrite dans le préambule, sans force juridique. Le Mexique insiste pour que cela fasse partie du texte, quand la Bolivie souhaite que l'on fasse une mention à l'approche genre.

Chiffres et lexique de la COP 21

Par IM'B

Paris/France

0,85°C: le taux de réchauffement annuel actuel de la planète. Les présentes négociations veulent que d'ici à 2100, ce taux soit maintenu

entre 1,5 et 2°C.

1000: le nombre de délégations enregistrées pour les négociations sur le climat à Paris.

Lexique

Programme REDD + pour les forêts: C'est un acronyme

pour désigner "Réduction des émissions de gaz à effet de serre issues de la déforestation et de la dégradation des forêts". Ce REDD+ consiste, pour les pays africains, à ne pas toucher leurs forêts, même pas pour l'agriculture, en contrepartie des subventions des pays industrialisés. Mais ce REDD + a

son revers de la médaille. Il suppose que vous ne pouvez pas toucher à une forêt pour des activités agricole et économique. Le statut quo du développement économique.

Si certains pays d'Afrique centrale jubilent à l'idée d'attendre que les pays occidentaux leur versent des compensa-

tions financières, le Gabon, qui entend développer son agriculture par exemple, y est formellement opposé. Il a proposé un plan alternatif: le Plan national d'affectation des terres qui séquestre le carbone, sans aller à l'encontre des ambitions nationales de développement économique.

CHANGEMENT	COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 03/12/2015	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,0671	1USD =	614,710	1 USD	651,750	CAC 40	03/12/2015	4896,46
		CAD	1,4213	1CAD =	461,519	1 CAD	485,665	DOW JONES	03/12/2015	17729,68
		JPY	131,5800	1JPY =	4,985	100 JPY	518,404			
		GBP	0,7122	1GBP =	921,029	1 GBP	958,960			
		CHF	1,0840	1CHF =	605,126	100 CHF	63358,02			
		ZAR	15,2736	1ZAR =	42,947	100 ZAR	4465,98			
		MAD	10,7196	1MAD =	61,192	1MAD	63,63			
		CNY	6,8273	1CNY =	96,079	1CNY	98,96			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
03 Decembre : **43,51**